**COMPTE-RENDU REUNION CONSEIL DU Mardi 11 Septembre 2018 à 18h30**

Début de séance : 18H30

**Présents :** FLABAT Patrick, DEGROOTE Thierry, GENIN Francis, MOMPEURT Adeline, BOGARD Denis COLLIGNON Daniel

**Retards excusés :** 18h50 COLNET Jean-Baptiste

**Absents excusés :** CHENOT Tony, MARTIN Philippe

***1/ Désignation du secrétaire de séance :***

 DEGROOTE Thierry est désigné.

***2/ CC2T(représentant commission petite enfance)***

La CC2T nous informe que dans le cadre de la préparation et du suivi de la compétence petite enfance, la mise en place d’une commission dédiée est prévue dès cet automne.

Afin de pouvoir travailler dans de bonnes conditions, la composition de cette commission ne devra pas excéder 20 à 25 membres, ce qui nécessitera peut-être de faire des arbitrages en fonction des retours d’inscription. Dans ce cas et comme à l’accoutumée, la représentation territoriale de la communauté sera privilégiée

 Nous sommes donc invités à indiquer avant le 15 septembre si le maire ou un conseiller municipal est volontaire pour participer à cette commission, qui fonctionnera vraisemblablement selon les mêmes rythmes et modalités que les autres commissions constituées au sein de la CC2T.

***Adeline MOMPEURT et Tony CHENOT se portent volontaires.***

***3/ Abattage et débardage pour la régie 2018 + Coupes 2019***

\*Après présentation de divers devis, le conseil municipal décide à l’unanimité de confier les travaux des parcelles 14 et 15 à l’entreprise PONCE de Port sur Seille pour le débardage et l’entreprise HERMAL de Jouy sous les Côtes pour l’abattage.

\*L’ONF nous présente la destination et le mode de vente des coupes de l’année 2019.

Le conseil accepte à l’unanimité la proposition de l’ONF pour les coupes 10,11 et 30.

*Mr COLNET Jean-Baptiste n’étant pas encore présent n’a pas prit part à ces 2 décisions.*

***4/ Contrat d’assurance des Risques Statutaires***

Suite à la délibération du 05 mars donnant pouvoir au Centre de Gestion pour faire les appels d’offres auprès des assurances agrées pour couvrir les risques statutaires des agents pour la période 2019/2022.

Le CDG54 nous communique les résultats des négociations menées et nous informe que les contrats seront confiés à CNP ASSURANCES et son courtier SOFAXIS.

Le conseil municipal décide à l’unanimité de souscrire au contrat groupe proposé.

***5/ Modalités d’établissement des Impôts directs Locaux***

La Direction des finances publiques nous informe que les collectivités locales peuvent décider de modifier par délibération les modalités d’établissement des impôts directs locaux ces délibérations visent notamment à instituer de nouvelles taxes directes locales telles que la taxe d’habitation sur logements vacants etc…

Après étude du catalogue des diverses délibérations, la commune n’envisage aucun changement.

6/ ***Questions diverses***

* Le Maire informe que les travaux route de Manoncourt débuteront au environ du 24 septembre pour une durée d’une semaine. **La route sera fermée à la circulation durant la période des travaux.**
* L’opération Brioches de l’amitié se déroulera le week-end du 5 et 6 octobre.
* Il est demandé de commander divers panneaux de signalisation.
* Prévoir au budget 2019 une dépense d’investissement afin de pouvoir bénéficier de la dotation d’investissement aux communes fragiles.

***L’ordre du jour étant épuisé, le Maire lève la séance à 20h15.***